

DISCOURS DE CLOTURE - Eric RAFFIN **XIV^{ème} CONGRES des APEL - NANTES 2006**

Chers amis,

Le moment est venu de prendre la mer.

Depuis deux jours, nous en rêvons, en hommes libres qui, toujours, la chérissent ; l'équipage est au complet, le navire est paré, mais il reste à fixer le cap et à tracer la route.

Voulez-vous qu'ensemble, animés d'une même ardeur, nous songions quelques instants au voyage qui nous attend, à ces destinations lointaines et, parfois, exotiques, que nous atteindrons, aux fruits exquis et aux fleurs multicolores que nous cueillerons ?

Après tout, l'aventure de l'éducation mérite d'emprunter d'autres itinéraires que les chemins sombres et tortueux que certains esprits, sans doute apeurés, parfois passéistes, veulent lui réserver, oubliant qu'ils ont été enfants et qu'ils ont aimé l'école buissonnière.

Mais au moment même où nous nous apprêtons, voici qu'un passager de marque gagne notre bord, répondant à notre invitation, vous m'en voudriez si, en votre nom, je ne commençais par le saluer.

Monsieur le Ministre, nous vous attendions depuis douze ans ; seuls René Monory, à Grenoble, en 1987, puis François Bayrou, à Saint-Malo, autre cité maritime, en 1994, ont, au cours de l'histoire récente des APEL, honoré nos rassemblements de leur présence ; je relève, pour n'en plus parler, que vous appartenez tous trois, en dépit d'apparentes divergences, à la famille centriste, particulièrement à la famille démocrate-chrétienne, à laquelle on reproche bien souvent de ne pas prendre position, voire de manquer de courage. Nul doute que votre venue à Nantes contribue à faire disparaître cette injuste accusation.

Depuis votre arrivée rue de Grenelle, vous avez fait choix d'une politique réformiste, marquée par la continuité : vous voulez mettre en œuvre les propositions majeures du rapport Thélot, en particulier le socle commun, et nous avons eu l'occasion de vous dire à ce sujet notre approbation et notre soutien, même si, parce que le vent de la liberté nous pousse sans cesse, nous aimerions plus d'audace et de rapidité dans votre action.

A l'égard de l'enseignement libre, vous n'avez pas craint, à Angers, puis sur les ondes, de manifester une authentique reconnaissance, celle que l'on doit à un associé loyal et actif de la mission nationale d'éducation, à nouveau considérée comme régaliennne.

En marquant le XIV^{ème} congrès des APEL de votre venue, vous parachevez cette démarche, vous faites sortir définitivement l'enseignement libre, l'Enseignement catholique, les 805 000 familles que rassemble notre Mouvement, les 2 millions d'enfants issus d'autant de familles, de la réserve artificielle dans laquelle certains voudraient les assigner à résidence, ou pire, les laisser disparaître peu à peu ; par là même, vous tenez la promesse que la France nous a faite en 1959, tandis que, depuis cette date, nous avons, de notre mieux, tenu la nôtre.

Nous savions, Monsieur le Ministre, la valeur de la parole d'un Picard. Nous savons désormais que rien ne sépare un homme de Robien d'un homme de bien.

Pourtant, d'aucuns, dans cette salle, pourraient vous dire à l'oreille que le Président de l'UNAPEL n'est pas coutumier de propos aimables à l'égard de ses interlocuteurs politiques, et vous mettre en garde contre la suite prévisible de mon propos.

Ils n'auraient pas tort ; la loyauté appelle l'exigence, et j'aurai l'occasion de vous dire tout à l'heure les demandes que nous adressons à l'Etat, en décrivant le rôle que l'école libre doit remplir au cœur de la cité.

Auparavant, et puisque ce congrès a vocation à rapprocher les attentes éducatives des parents et les projets des établissements de l'école catholique, vous me permettrez de m'arrêter quelque peu sur ce premier sujet.

LA LIBERTE A UN SENS

La toute première annonce du thème qui nourrit aujourd'hui notre réflexion a suscité, mais nous y sommes habitués, une réaction de crainte : « vous voulez bâtir une école consumériste, un hypermarché de l'éducation, encourager les choix successifs et hésitants des parents, et leurs exigences ».

Crainte légitime, mais vite abandonnée ; les APEL n'ont jamais été, ne sont et ne seront jamais une association de consommateurs.

Discerner et exposer les attentes éducatives des parents, c'est, pour l'école libre, comme pour les APEL, avoir l'humilité de reconnaître qu'il leur arrive de se faire juges de leurs convictions, et de penser pour eux.

Or, pas plus qu'on ne fait le bonheur des gens malgré eux, on ne construira une école sans les parents ; ceux qui en ont eu la tentation les ont vus se rassembler et s'unir contre un tel projet, en dépit de leurs divergences.

Encore faut-il bien les connaître pour leur faire partager un projet ?

Les parents du XXI^{ème} siècle, premier constat, ne sont ni meilleurs ni pires que ceux qui les ont précédés, ou que ceux qui les suivront. Ils ne sont pas démissionnaires, explication facile pour concevoir des lois d'autorité qui les ravalent au rang d'incapables majeurs, pas plus qu'ils n'ont besoin d'être rééduqués, solution corporatiste de ceux qui sont en manque d'une « école des parents ». Ils sont, dans leur diversité sociale, religieuse et familiale, bousculés, interrogés, interpellés par des enfants qui grandissent vite, très vite, trop vite peut être, aussi vite en tout cas qu'évoluent les nouvelles techniques de l'information et de l'image.

Ils sont également remis en cause par ce « tiers éducateur », cité encore récemment par le Père Petitclerc, rassemblement de personnes et de données inconnus d'eux mais dont l'influence est réelle.

Dans ce contexte, il est normal, et chacun doit le reconnaître, que les parents demandent à l'école, et singulièrement à l'école libre, qu'elle soit en premier lieu un lieu de sécurité, matérielle, mais surtout morale ; non pas un sanctuaire, mais un havre de paix, un lieu préservé des atteintes de l'extérieur afin que les enfants qui la fréquentent et qui y entrent porteurs de leurs richesses et de leurs faiblesses puissent y apprendre ce qui est nécessaire pour la quitter plus forts qu'ils n'y sont entrés.

Si l'école libre en France est gage de cette paix, on doit l'en louer, au lieu de vilipender, depuis les points les plus protégés de la carte scolaire, les prétendus privilèges dont elle jouirait ; elle fait ainsi la preuve qu'elle est animée par des adultes qui assument leurs responsabilités avant de rechercher pour eux-mêmes avantages et faveurs.

La générosité de ceux qui, en son sein, donnent toute leur vie pour faire grandir les femmes et les hommes de demain mérite d'être saluée.

Mais, second constat, ces parents sont en quête, qu'ils l'expriment ou non, d'un idéal élevé pour l'éducation de leurs enfants.

Ils demandent, tout d'abord, que ceux-ci rencontrent des adultes qui soient pour eux des exemples, sinon des héros.

J'ai en mémoire le caractère infailible que nous prêtions, enfants, à la parole du maître ; elle l'emportait même sur celle des parents, tant ce personnage incarnait une forme de vérité ; ne voyez dans mon propos aucune nostalgie du pensionnat de Chavagne, mais il est temps d'offrir à nos enfants d'autres modèles que les éphémères élus de la « Starac » ou de « Super Nanny »!

Au cours de leurs longues années de scolarité, ils doivent faire connaissance avec des femmes et des hommes de caractère, de convictions, d'engagement, qui manifestent que leur enseignement, loin de se limiter à une discipline, est ferment d'humanité, et rejoint celui que les parents s'efforcent, à leur manière, de prodiguer.

L'acte d'enseigner est affectif ; il suppose une séduction, au sens étymologique du terme : l'éducateur doit attirer à lui, par l'étendue de son savoir mais surtout par le sens qu'il donne à son enseignement et qui doit apparaître clairement ; c'est ce sens qui questionne l'enfant, provoque sa réflexion, l'aide à construire son propre sens critique, sa capacité de résistance et sa propre personnalité.

Seule la confrontation de la question et de la réponse fait surgir la vérité ; l'étendue désertique d'une prétendue neutralité n'a jamais invité au voyage ; elle renvoie au contraire les regards teintés d'espérance à la grisaille et à la morosité d'un quotidien insupportable s'il n'est suivi d'un lendemain qui, à défaut de chanter, peut au moins fredonner.

Les parents sont en attente, dans le même temps, de la transmission de valeurs morales.

Valeurs : le grand mot est lâché.

Est-il possible de lui donner ici une signification précise ?

Rien n'est moins sûr ; il semble qu'il s'agisse, dans une acception commune, d'altruisme, de respect d'autrui, du refus de la violence, mais aussi du développement de l'intériorité et de la spiritualité.

Face à une telle attente, l'école libre dispose d'une alternative :

- ou bien elle se contente de cultiver ce patrimoine commun de l'humanité, laissant à chacun le soin de déterminer son chemin de vie,
- ou bien elle éclaire ce patrimoine commun du message qui l'a fondée et continue de l'inspirer et elle propose, sereinement et clairement, à ceux qui viennent à elle un sens à l'éducation qui leur est dispensée, et, partant, un sens à leur existence. Pour l'école catholique, il s'agit bien sur d'annoncer l'Évangile, non point comme une référence obligatoire mais comme la source d'une vie renouvelée, au parfum d'éternité.

Alors, que choisir ?

Voici que nous sommes, chefs d'établissement, enseignants, éducateurs et parents, tout spécialement les parents engagés dans le mouvement des APEL, placés à la croisée des chemins.

Ou bien nous optons pour une école publique teintée d'humanisme, satisfaisant la majorité de ceux qui la fréquentent ; nous ne serons pas fidèles à ceux qui ont consacré leurs existences à inventer des projets éducatifs originaux et, risque majeur, nous donnerons raison aux analyses de Monsieur Meirieu : nous deviendrons l'école publique, et sacrifierons la liberté de choix des familles que nous avons si ardemment défendue.

Ou bien nous choisissons ce que certains dénomment « une école catholique pour les catholiques », c'est-à-dire une école confessionnelle : là encore, et contrairement à ce que de bons apôtres enseignent, nous ne serons pas fidèles à l'esprit de nos fondateurs, qui ont accueilli à bras ouverts chrétiens et non chrétiens, anticipant le mot célèbre de Pasteur « je ne te demande pas qui tu es, je sais que tu souffres, cela me suffit, je te soulagerai », pour l'appliquer à l'éducation.

Honte à nous si nous décidions d'arrêter à une page de son histoire la marche de l'Enseignement catholique ; honte à nous, parce que nous ferions d'un message révolutionnaire par amour la source d'un privilège, et parce que nous condamnerions à la disparition ces établissements que nos contemporains et la République refuseraient dès lors de reconnaître.

Seule une troisième voie est possible : elle consiste, forts de notre passé, et aussi de notre présent, à relire, à réécrire ces projets d'établissement qu'au cours de cette année nous avons voulu confronter aux attentes des parents, à nous questionner sur leur actualité et leur pertinence pour leur donner, ou leur redonner, authenticité et vigueur.

Chacun d'entre eux doit être marqué du sceau de l'originalité, parce que chaque établissement est fort d'une vie propre, d'une communauté éducative spécifique ; mais tous doivent être inspirés du même esprit, tous doivent être mis en œuvre par des adultes se questionnant sur la portée de leur engagement, sur leur dévouement aux jeunes qui leur sont confiés, sur leur volonté de faire rayonner leurs convictions, dont personne n'est juge mais qui ne peuvent demeurer enfouies.

A Créteil ou à Bordeaux, à Marseille ou à Nantes, en Vendée ou dans le Nord, nous sommes comptables envers les générations qui nous suivent de l'avenir que nous leur préparons ; nous n'avons pas le droit de les laisser chercher seules, sans références, sans exemples, le sens qu'elles peuvent lui donner. Notre responsabilité d'adultes est d'affirmer, de proposer, d'entraîner à notre suite tous ceux que nous pouvons rejoindre, en n'oubliant jamais qu'il existe mille et une manières de le faire, parce que la diversité est l'une des richesses de l'humanité.

Il reste que l'inspiration fondamentale, pour l'Enseignement catholique, doit venir et viendra de ceux qui, dans l'Eglise, ont reçu mission de nous accompagner. Ayant entendu la voix des parents, gageons qu'ils sauront trouver pour l'école de ce temps les mots qu'elle peut entendre, pour lui dire sa mission et l'aider à réaliser son œuvre.

Cette œuvre tient, en définitive, en une question posée à chaque enfant comme à chaque adulte qui franchit la porte de l'école libre : « Quel est ton rêve ? ».

Car, selon la belle formule de Maurice Schumann en exergue d'un ouvrage consacré à Edmond Michelet, « mépriser les rêves est la seule faute que le destin ne pardonne pas aux peuples ».

L'ECOLE LIBRE AU CŒUR DE LA CITE

Comme tous les biens précieux, la liberté doit être partagée.

Une école libre qui se refuserait à vivre résolument au cœur de la cité ne serait qu'un refuge.

Partout dans le Monde, ceux qui ont fondé et fondent encore librement des établissements d'éducation choisissent de servir la communauté humaine au sein de laquelle ils se trouvent.

Encore faut-il que celle-ci le veuille ?

On est conduit ici à s'interroger sur la manière dont, au sein même de notre République, certains considèrent l'école libre.

D'une part, ils ne manquent pas de souligner qu'elle ne saurait constituer une école de privilégiés, et qu'associée à l'Etat par contrat, elle doit participer au même titre que l'école publique à la mission d'éducation nationale.

Et d'autre part, les mêmes s'insurgent contre les moyens qui peuvent lui être accordés, pire encore, protestent contre le fait que certains de ses établissements soient inscrits au nombre des collèges de la réussite !

Seul le dogmatisme peut expliquer une telle contradiction, un tel aveuglement devant le sens de l'Histoire.

Je m'explique : il n'existe pas de société humaine qui aille durablement de la liberté vers le totalitarisme.

Permettre aux citoyens d'un pays d'exercer un choix, c'est faire grandir la démocratie.

Comment est-il possible de concevoir encore en France l'existence d'un système d'éducation unifié, sans respiration et sans alternative ?

Le choix fait aujourd'hui par l'école libre et les pouvoirs publics est tout autre : la loi sur la situation juridique des maîtres, la volonté d'associer régulièrement l'UNAPEL aux travaux préparatoires du socle commun ou du statut des parents, comme de la faire participer aux commissions et groupes de travail consacrés à différentes questions d'éducation, en témoignent.

Un sujet pourrait faire difficulté : celui du forfait pour les élèves non résidents, qui se heurte à des résistances locales, voire à de tentatives curieuses de retournement de la loi, venant parfois de parlementaires ayant voté celle-ci !

Sans doute la France ne serait-elle plus elle-même sans cet esprit de clocher qui perdure curieusement à l'heure où Mittal s'attaque à Arcelor ! Nous demeurons néanmoins très attentifs à l'évolution de cette situation et nous appelons de nos vœux une clarification gouvernementale de certaines positions des représentants de l'Etat qui semblent n'engager qu'eux-mêmes.

Sur ce point, comme sur d'autres, la cohésion des acteurs de l'enseignement libre doit être, et sera, totale ; l'UNAPEL sait jouer le rôle d'initiateur politique qui est historiquement le sien ; elle sait aussi accompagner et respecter les initiatives du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ; elle souhaite qu'il en soit toujours ainsi à l'égard des siennes, de la part de l'ensemble des acteurs de l'institution, et qu'ils n'hésitent pas, lorsqu'elle les a loyalement soutenus, à lui dire qu'ils ont apprécié ce soutien.

Mais la question des moyens n'est pas première : c'est la volonté d'agir pour le bien commun qui doit guider toute initiative.

Ce bien commun, aujourd'hui, c'est une véritable politique d'éducation populaire, que tous les citoyens français appellent de leurs vœux, et parmi eux les parents d'élèves de l'enseignement libre.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, nombreux ont été ceux qui ont milité en faveur d'une telle politique, convaincus qu'elle était un rempart contre les haines et les divisions ; le temps passant, la récupération idéologique pour les uns, une vision strictement gestionnaire pour les autres en sont venus à bout.

Les effets sont aujourd'hui visibles : quartiers en feu, enseignants désorientés, jeunes sans espoir.

La réponse à ces maux ne tient pas dans la distribution de nouveaux placebo sociaux ou dans des occupations subventionnées : elle repose sur la conviction que l'éducation est le socle et l'avenir d'une nation, à la condition qu'elle soit ouverte à tous, dans des conditions de liberté, d'égalité et de fraternité.

Liberté : elle suppose le pluralisme, au travers d'établissements publics ou privés porteurs de projets éducatifs adaptés aux jeunes qui les fréquentent, mettant en œuvre des méthodes pédagogiques originales et innovantes ; on peut sûrement enseigner Victor Hugo à un jeune d'origine étrangère vivant en France, encore faut-il s'en donner les moyens ?

Egalité : elle exige que la même considération soit accordée à chaque élève et à chaque famille, quelles que soient les difficultés dont ils sont porteurs. Lorsqu'il s'adresse à eux, un enseignant est un citoyen de la République parlant à d'autres citoyens.

Fraternité : rien ne se fera sans qu'elle envahisse la cour des écoles. Quel crime y aurait-il à dire et à écrire à l'intention de chaque élève : « Entre, ici, on t'aime » ? N'est-ce pas la condition première pour apprendre que de sentir que l'on a une importance aux yeux de celui qui enseigne ?

Sur ce point, la longue expérience de l'enseignement catholique est précieuse ; elle n'est pas le support de la conquête de nouveaux marchés, ou d'une nouvelle évangélisation rampante ; elle est une chance offerte, à peu de frais pour la collectivité, à des milliers d'enfants et d'adolescents, pour peu qu'on veuille bien l'associer à l'action qui semble s'engager en direction des publics les plus défavorisés.

Perpétuel laboratoire d'expérimentation, lieu de gratuité et de propositions, l'enseignement libre n'en finit pas d'imaginer un nouvel art d'éduquer où l'idéal croise le réalisme.

Notre appel est solennel : ne cédez pas, Monsieur le Ministre, à la pression de ceux qui n'admettent pas que la générosité ne soit pas leur monopole ; acceptez le concours de toutes les bonnes volontés et de toutes les compétences ; entendez l'appel des parents de ce pays ; mettez en œuvre ce que vous avez annoncé ; vous laisserez dans l'histoire de l'éducation et dans l'histoire de l'enseignement libre la marque d'une authentique volonté républicaine de progrès et d'équité.

Eric RAFFIN
21 mai 2006